



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques



La violence n'a pas d'âge : prévenir et dépister les abus chez les personnes âgées.

Référence

Clément, M. & Ouellet, H. (1992). La violence n'a pas d'âge : prévenir et dépister les abus chez les personnes âgées, *Intervention*, 92, 63-75.

Type de texte

Format: Article scientifique
Contenu: Développement d'outils

Thèmes abordés

Ampleur du phénomène, formes de maltraitance à domicile, facteurs de risque, facteurs de vulnérabilité, conséquences, freins à la dénonciation, prévention, dépistage, intervention, fardeau et stress

But ou question de recherche

Ce projet de recherche vise l'élaboration d'un instrument de dépistage des mauvais traitements infligés aux personnes aînées vivant à domicile.

Problématique

Les études antérieures ont révélé que plus de 4 % des personnes âgées de 60 ans et plus subiraient des mauvais traitements, ce qui correspond à 100 000 personnes à l'échelle du Canada et à plus de 40 000 au Québec. Or, cette problématique est relativement peu connue et les intervenants sont mal outillés pour y faire face. Cependant, il appert que certains Centres locaux de services communautaires (CLSC) sont conscients de ces lacunes et travaillent à développer des outils pour faciliter le dépistage et l'intervention en situation de maltraitance chez les clientèles aînées.

Méthodologie

Aucune section de méthodologie n'est présentée dans cet article.

Résultats

Une procédure d'évaluation des situations à risque de maltraitance a été conçue autour de deux instruments qui comprennent différentes catégories d'observations et qui doivent être remplis par l'ensemble du personnel qui travaille auprès d'une personne aînée. La première grille permet d'identifier les situations à risque de violence à travers l'observation des caractéristiques individuelles, des caractéristiques de la relation aidant/aidé, des caractéristiques familiales et des situations de stress vécues par l'aidant. Plus il y a de constats négatifs, plus la personne aînée est à risque de subir de la maltraitance. La deuxième grille permet quant à elle de détecter la présence de signes indiquant la présence d'une situation de maltraitance.

Discussion

Les instruments ainsi construits sont en voie d'être implantés au service de soutien à domicile du CLSC du Centre de la Mauricie. Cette procédure d'évaluation des situations à risque comble les principaux obstacles sur le plan du dépistage et de l'intervention en situation de maltraitance. Il s'agit d'ailleurs des premiers outils à cet effet à être adaptés à la réalité québécoise.

Conclusion

Cette procédure d'évaluation se distingue par le fait qu'elle part d'une situation neutre pour évaluer les risques de violence et qu'elle met le système familial au cœur des services, et non uniquement la personne aînée.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Suite à l'implantation de cette procédure, un travail systématique de validation des grilles d'observation devra être effectué et des ajustements devront être réalisés si nécessaire.

Date de réalisation de la fiche :

30 mai 2014

